
INFORMATION – Bulletin mensuel de février 2026

Communication du SPF Santé publique

Surveillance standard de la tuberculose : contrôle effectué sur lait de tank en 2026

Une surveillance standard de la tuberculose bovine est organisée chaque année en complément de la surveillance ciblée habituelle en application de l'arrêté royal du 26 janvier 2023 relatif à la lutte contre la tuberculose bovine.

Au printemps 2026, un échantillon de lait de tank sera prélevé sur les échantillons officiels d'environ 1 440 exploitations laitières arrivant au CdL et chez MCC, sélectionnées de manière aléatoire par Sciensano sur l'ensemble de la Belgique.

Les analyses seront réalisées par Sciensano, au moyen du test Enferplex.

En cas de résultat positif, l'AFSCA en sera directement informée.

Il est important de préciser que la ferme concernée ne sera pas considérée comme infectée par la tuberculose sur la base de ce résultat. Toutefois, un échantillonnage sanguin complémentaire y sera effectué par la suite afin de clarifier la situation sanitaire.

L'ensemble des frais d'analyse liés à cette surveillance est entièrement pris en charge par le Fonds sanitaire.

Suivez-nous sur nos réseaux sociaux :  [Facebook](#)  [LinkedIn](#)
